

Le BP européen vu par les apprentis maçons

Saint-Herblain - 18 Février



Kévin Lassale et Valentin Langevin, apprentis deuxième année en maçonnerie, réfléchissent à s'engager dans le projet de formation BP européen en septembre. |

La nouvelle du projet de brevet européen en maçonnerie a fait son effet auprès des apprentis maçons de deuxième année. Valentin Langevin et Kévin Lassale ont tout de suite réagi.

Tous deux travaillent dans une entreprise de cinq salariés, l'un chez Bourban à Saint-Herblain, l'autre chez Coreau à Barbechat.

« Ce qui nous plaît, c'est la mobilité dans un autre pays. Découvrir ce qui se passe et se préparer à pouvoir partir à l'étranger si l'occasion se présente un jour. C'est un plus, ajoute Kévin, et j'ai hâte de voir comment le métier de maçon est pratiqué dans un autre pays. C'est une façon d'enrichir ses connaissances. Quant à l'apprentissage de l'anglais, je pense que ça peut servir ensuite dans le métier en France et dans d'autres domaines. Je crois, ajoute-t-il clairement, que je vais m'engager dans ce projet, mais il faut en parler aussi dans l'entreprise. »

« Vivre deux fois trois semaines à l'étranger, ça me plaît, lâche Valentin. J'aimerais que ce soit en Suède. Je pense que la découverte de la construction des maisons passives ne peut qu'enrichir mes expériences professionnelles. C'est peu connu en France. Partir à l'étranger, c'est une idée que j'ai déjà en tête, et pourquoi pas dans ce cadre-là. »

Mais, pour le moment, il réserve son choix sur la filière de formation. Il hésite encore entre le BP européen et le Bac pro, pour accéder plus rapidement à un poste de responsabilité dans le gros oeuvre. **« Je vais parler de tout cela autour de moi, après je prendrai ma décision. »**

Quant à la participation financière restant à charge des apprentis, ils sont d'accord : **« Ce n'est pas un problème, ça fait trois ans que nous travaillons ! »**